



Comité de Groupe Orano du 15 septembre 2022 « Qui va payer le Traitement/recyclage ? »

Qui va assurer l'avenir de La Hague et de Melox ?

Pour rappel, le contrat ATR qui lie EDF à Orano jusqu'en 2023 fait perdre de l'argent au Groupe Orano. Ce contrat couvre nos activités de Traitement/recyclage

Orano R est dans une situation difficile : obligée de négocier le contrat ATR 2024-2026 avec le client unique EDF qui refuse de prendre en considération les coûts réels du Traitement recyclage, aggravés par l'augmentation du coût de l'énergie

Le Groupe Orano a pour objectif d'investir dans des activités à fort potentiel : recyclage des batteries, médical avec Orano Med, enrichissement de l'Uranium, Le traitement recyclage lui coûte trop cher et lui apporte un « risque systémique », qui pourrait entraîner un risque de faillite, Cela nous rappelle de bien mauvais souvenirs...

Pour l'Etat, qui va devoir arbitrer entre EDF et Orano, les seules possibilités de refacturation des coûts réels du traitement/recyclage sont :

- Les refacturer sur le prix du kWh (pas très politiquement correct)
- Les faire porter sur EDF (difficile au vu de son état économique face au mur d'investissements qui se trouve devant lui pour la maintenance et la construction de nouvelles centrales de production d'énergie)

Vos élus UNSA SPAEN, présents dans les instances du Groupe Orano, seront forces de proposition, et feront valoir les droits des salariés des sites, pour qu'ils ne soient pas oubliés, et que le traitement/recyclage, sa valeur environnementale et ses salariés soient respectés et valorisés. Rien ne sert de faire l'autruche comme certains le font... soyons plutôt très vigilants : les salariés ne devront pas payer les frais des non décisions de l'Etat en ce qui concerne l'avenir de notre filière

**Le partenaire
des salariés de
l'énergie nucléaire.**



Contact site de La Hague

Olivier LAFFITTE

✉ olivier.laffitte@orano.group

☎ 06 85 55 44 16